

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 25

Artikel: Sauvegarde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Louise Michel, ou des suffragettes anglaises n'ayant jamais eu son approbation.

Si elle débute par ces vieilles vérités, que le féminisme se résume par ces trois revendications : « égalité devant la loi ; égalité devant le travail ; égalité devant la morale », elle te demande bien pardon de ce demi-pédantisme ; et promet de ne pas recommencer.

Pour aujourd'hui, elle ne sortira pas de la question de l'électorat féminin compris dans l'égalité devant la loi.

Tout premièrement, il faut savoir si la femme est une personne, aussi bien que l'homme. Qui oserait, en notre époque, répondre négativement ? — Si donc elle est une personne, elle est une citoyenne, comme l'homme est un citoyen.

Tout citoyen, dit la loi, est électeur, mais avec cette restriction : « sauf les aliénés et les criminels. » La femme citoyenne a donc le droit d'être électeur. Si on continue à l'exclure de ce droit, c'est qu'on veut continuer à l'assimiler aux fous et aux criminels. Voilà ce que des femmes intelligentes ont compris, longtemps avant que l'éminent philosophe vaudois, Charles Secretan, eût pris fait et cause pour cette injustice.

Du reste, aujourd'hui, la grande majorité des sommités intellectuelles masculines, admettent la légitimité de l'électorat féminin, à preuve, l'enquête de la *Semaine littéraire* de glorieuse mémoire. J'ai dit.

M^{me} S. T.

*

Quand un homme discute avec une dame, l'usage, la galanterie, la prudence veulent qu'il lui laisse bon gré mal gré le dernier mot. Il n'y a que les journalistes, tout galants soient-ils, qui se croient autorisés à faire exception. Déformation professionnelle, assurément.

Or donc, M^{me} S. T. voudra bien nous permettre d'ajouter un dernier mot au sien.

Samedi passé, nous avons dit humblement notre sentiment, sans prétention aucune, mais aussi sans nous laisser éblouir ni intimider par les « sommités intellectuelles » féminines et masculines invoquées par notre honorable correspondante. Nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de notre opinion. Elle ne sera sans doute connue que de quelques lectrices et lecteurs de notre petit journal, lectrices et lecteurs qui, très probablement, s'en soucient fort peu et sur les propres idées desquels elle n'aura aucune influence. Nous l'avons exprimée en

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Les tribulations d'un timide.

DANS un vieux, oh ! mais tout vieux livre, nous trouvons l'amusante lettre que voici, écrite à l'une de ses connaissances par un jeune homme qu'affligeait une timidité sans pareille.

« Je suis atteint d'un genre d'infirmité très singulier et fort désagréable ; j'ai suivi le collège, puis l'université et je crois ne rien ignorer de ce que peut et doit savoir un jeune homme ayant suivi consciencieusement ces hautes études.

« Mon père, vous le savez, me fit donner une très bonne instruction ; j'ai suivi le collège, puis l'université et je crois ne rien ignorer de ce que peut et doit savoir un jeune homme ayant suivi consciencieusement ces hautes études.

« Je suis d'une taille assez élancée et bien prise, et d'une figure agréable, mais si susceptible de confusion, qu'au plus léger incident le sang me monte au visage, et je ne ressemble pas mal alors à une rose épanouie. La conscience que j'eus de

toute franchise, pour répondre à la lettre de M^{lle} N. T., tout simplement.

Mettre le moindre obstacle à la campagne en faveur du suffrage féminin n'est certes pas notre intention. Si la femme veut voter, eh ! bien, qu'elle vote. Si, aux titres d'« épouse » et de « mère » elle préfère celui de « citoyenne » et si elle pense en être plus heureuse et plus respectée, qu'à cela ne tienne.

Mais, il ne faut pas faire les choses à demi ; Et la logique donc ! La femme électeur, c'est la femme éligible. C'est la femme dans les conseils de la nation, dans les assemblées politiques, dans la rue même, soutenant à coups de poing et de bâton, s'il le faut, ses opinions ou ses partisans. C'est la femme bataillant dans les journaux pour la défense et la propagation de ses idées. C'est la femme insultée, bafouée, traînée dans la fange par des adversaires politiques excités et exempts de scrupules. C'est le prestige féminin évanoui, c'est l'auréole foulée aux pieds.

C'est la controverse, la discussion stérile, la dispute, enfin, prenant place à la table de famille, franchissant le seuil de la chambre conjugale, lorsque madame et monsieur ne seront pas de semblable opinion ou, pis encore, pas du même parti, car l'amour — si toutefois il n'est pas victime du nouvel état de choses — a des raisons que la politique ignore. Puis ce sont les interminables bouderies.

Ou bien alors nous aurons le « mariage politique », comme nous avons déjà le « mariage d'argent » et le « mariage de titres nobiliaires ». On sait ce qu'en vaut l'aune. A moins que nous n'ayons tout simplement le triomphe de Sainte-Catherine.

Après tout, la famille, le foyer paternel et maternel, institution vieille comme le monde et à laquelle celui-ci doit beaucoup, a peut-être fait son temps. Passez, muscade ! Pourquoi chercher à la défendre ?

Vieux habits, vieux galons, inutile harangue !

Regardons vers l'avenir, vers l'ère nouvelle qui nous est annoncée. Entrons sans nous retourner dans le « règne de la femme citoyenne et politique ». Qui sait, nous nous y habituerons peut-être, à la longue. On se fait à tout, dit-on !

Mais cette fois, pour sûr il y aura quelque chose de changé dans le monde.

J. M.

bonne heure cette malheureuse infirmité me fit évaluer la société.

« La mort de mon père, suivie, quelques mois après de celle d'un oncle très riche, célibataire, qui me recueillit et m'a fait son héritier, me laisse, à l'âge de vingt-cinq ans, à la tête d'une brillante fortune. Mais je suis, hélas, tout seul au monde ; je perdis ma mère alors que j'étais encore tout enfant.

« J'ai acheté récemment une assez jolie terre, et mon voisinage est peuplé de familles excellentes, qui appartiennent toutes à ce qu'on appelle la bonne compagnie. Si vous songez à la gaucherie dont je vous ai fait l'aveu, vous comprendrez difficilement peut-être l'empressement plein d'ardeur avec lequel ces excellentes gens recherchent ma société, surtout ceux qui ont des filles à marier. J'ai reçu de toutes parts les invitations les plus pressantes, et quoique je brlasse du désir secret de les accepter, je les ai toujours refusées, sous prétexte de n'être point encore entièrement établi dans ma nouvelle demeure. La vérité est que plus d'une fois je me suis mis en chemin pour rendre, à mes nouveaux amis, leurs visites multipliées, mais qu'à la vue de leur porte le cœur m'a manqué, et que je suis retourné sur mes pas, en remettant toujours ma visite au lendemain.

« Cependant, bien déterminé à vaincre ma timidité, j'avais accepté, il y a quelques jours, une invitation à dîner chez un de mes voisins, dont les manières franches et ouvertes me promettaient un accueil bienveillant et cordial. M. Thomas Friendly, un baronnet qui demeure à deux milles de chez moi. Sa famille est composée de son épouse, de sa sœur et de cinq enfants, dont deux garçons et trois filles. Parfaitement convaincu que je n'avais ni maintien

L'homme connu. — Deux étrangers désirant faire une petite excursion aux environs de la station où ils villégiaturent se renseignent auprès d'un brave homme qu'on leur a indiqué.

— C'est pas étonnant qu'on vous ait dit de venir vers moi, fait ce dernier, dans la région y a pas un chat qui ne me connaisse.

— Vous êtes restaurateur ?...

Sauvegarde. — Votre maison me paraît bien isolée. Vous n'avez pas peur par ce temps de cambriolages et d'assassinats ? Avez-vous au moins des chiens ?

— Non... mais ma belle-mère couche au rez-de-chaussée...

L'intention. — Un garde-champêtre arrête un rôdeur :

— Où avez-vous volé ce poulet ?

— Il était sur la route ; il m'a suivi... J'avais justement l'intention de l'offrir à M. le président du tribunal de police.

USONS, N'ABUSONS RAS

J'ai lu que les affaires du A.-O.-M. sont proches et que l'ouverture du M.-C.-M. lui sera d'un grand appoint (*Nowelliste* du 27 mai 1908.)

J'ai lu dans les « grands journaux » que le L.-M. avait fait défaut le 23 mai après-midi, ce qui avait fort gêné les spectateurs d'*Henriette*, à Mézières, qui ne pouvaient rentrer chez eux. La cause : rupture par la neige d'un fil de la S.-E.-M. Tous ceux qui étaient montés à Mézières sur une auto de 20 à 30 HP. avaient pu rentrer chez eux. Aussi me suis-je promis que quand j'aurais beaucoup de titres déposés à la B. C. V., je me paierais une auto de 30 HP. et serais ainsi indépendant des C. F. F., du M.-O.-B., du B.-A.-M., du V.-M.-C.

Je ne possède pas d'auto, mais je déplore cette habitude de désigner par des initiales les sociétés, compagnies de chemins de fer, etc., cette mode rend difficile la compréhension de certains articles de journaux et peut causer des ennuis, comme l'aventure suivante le prouve.

Un avocat était parti faire une cure de bains et avisa ses nombreux amis de son départ en leur adressant sa carte de visite, sur laquelle il fit inscrire par son clerc les trois lettres P. P. C.

Le clerc, très intrigué, se permit de demander à son patron la signification de ces trois initiales : Mais cela veut dire « pour prendre congé », lui expliqua le « maître ».

ni tourner, et que ma gaucherie naturelle ne pouvait être de mise dans cette maison, j'avais pris des leçons d'un maître en réputation qui montrait la danse aux *hommes faits*. Me croyant donc suffisamment habitué à marcher sans chanceler et assez habile pour faire un salut par principes, je me hasardai, il y a trois jours, à me rendre à l'invitation du baronnet, plein de confiance en mes nouveaux talents, et persuadé qu'ils me donneraient assez d'intrépidité pour regarder les dames.

« Comme j'approchais de la maison, une cloche se fit entendre. Je m'imaginai que c'était la cloche du dîner. « Si je l'avais dérangé par mon retard, m'écriai-je avec effroi ! et peu s'en fallut que je revinsse sur mes pas. J'entrai cependant, et l'on m'introduisit dans la bibliothèque où la famille était réunie. Je rassemblai tout mon courage, et je fis à madame Friendly mon salut nouvellement appris. Par malheur, en portant en arrière mon pied gauche à la troisième position, je marchai sur l'orteil gouteux du pauvre M. Thomas, qui me suivait.

« On se forma difficilement une idée du trouble que cet accident me causa. La politesse du baronnet dissipa par degrés mon chagrin ; je fus surtout étonné de voir combien elle lui donnait de force pour dissimuler sa douleur et conserver toute son aisance. L'enjouement agréable de madame Friendly, l'aimable et gracieux babillage des jeunes personnes, me firent insensiblement sortir de cette réserve où je me tenais retranché. Je glissai quelques mots dans la conversation ; enfin, je m'enhardis jusqu'à entamer de nouveaux sujets. La bibliothèque était remplie de livres élégamment reliés ; je jugeai par là que M. Friendly n'était pas un homme sans connaissances littéraires, et je me